

Compte rendu de la 1^{re} Assemblée générale annuelle de l'APRES-INRS
tenue le 10 novembre 2006 à 14h00 à la salle 2301 de l'Édifice Québec

Étaient présents :

A. Achab, G. Bélanger, S. Belloncik, B. Bobée, N. Bourret, G. Brisson, M. Cantin, A. Chagnon, R. Dalpé, F. Dansereau, M. Desmeules, J. Desnoyers, D. Doyon-Paquet, G. Drapeau, J-P. Fortin, P. B. Garneau, L. Grégoire, D. Joly, J. Lacroix, M. Leclerc, L. Raymond, S. Renaud, J-L. Sasseville, C. Sénéchal, A. Soucy, L. Tanguay, F. Viens.

I. PROGRAMME

Première partie

- 14h00-14h05 : Mot de bienvenue, par Bernard Bobée, président
- 14h05-14h20 : Rôle des associations de retraités dans les universités américaines, par Georges Drapeau, trésorier
- 14h20-15h15 : Présentations d'exemples de projets de l'Association, animateur Jean-Pierre Fortin, conseiller
 - ❖ Présentation par Jean-Pierre Fortin, conseiller
 - ❖ Gestion de l'eau au Vietnam, par Magella Cantin, vice-président
 - ❖ Eau-Afrique, par Bernard Bobée, président
 - ❖ e-Science et Réflexions sur les sciences à l'INRS, par Jean-Louis Sasseville, conseiller
- 15h15 – 15h30 : Discussion générale

Deuxième partie

- 15h30 – 17h00 : Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Bernard Bobée
 - Présentation et approbation des structures de l'Association
 - ❖ Lettres patentes
 - ❖ Statuts et règlements
 - Élection du Conseil d'administration
 - Mission de l'Association des retraités et relations avec l'INRS
 - ❖ Déclaration de l'INRS et Collaboration avec l'Institut
 - ❖ Domaines et modes de collaboration
 - Nomination de comités et officialisation des mandats
 - ❖ Activités sociales
 - ❖ Assurances
 - ❖ Professeur honoraire
 - ❖ Autres...
- 17h00 – 19h00 : Cocktail dînatoire

1. Première partie

- ❖ Bernard Bobée souhaite la bienvenue aux membres de l'association, les remercie de leur présence, leur présente les membres du CA provisoire de l'association et leur fait part du programme de la journée.
- ❖ Georges Drapeau présente aux membres le rôle, le fonctionnement et le mode de financement de certaines associations de retraités dans les universités américaines.
- ❖ Jean-Pierre Fortin, conseiller, anime cette partie de la rencontre durant laquelle Magella Cantin, vice-président, Bernard Bobée, président et Jean-Louis Sasseville, conseiller, présentent à tour de rôle des exemples de projets dans lesquels des retraités de l'INRS pourraient s'impliquer. (voir présentations en annexe).
- ❖ Suite aux présentations, certains membres s'interrogent sur l'apparente orientation scientifique de l'association. Il leur est expliqué que les présentations voulaient seulement illustrer des exemples d'activités pouvant être menées par des membres retraités de l'INRS. Des membres souhaitent avoir des précisions sur les objectifs primaires de l'association et savoir comment l'association peut leur être utile. Ces aspects seront abordés dans la seconde partie de l'AG.

2. Deuxième partie

- ❖ Bernard Bobée fait un bref historique et rappelle les principales étapes qui ont conduit à la création de l'association. Il précise que les lettres patentes ont été octroyées à l'Association en juillet et que l'AG d'aujourd'hui doit adopter les Statuts et règlements de L'APRES-INRS.
- ❖ Aïcha Achab mentionne que les Statuts et règlements soumis à l'attention de l'assemblée s'inspirent de ceux de plusieurs associations de retraités du secteur universitaire, plus particulièrement de ceux de l'UQAM et de l'Université de Sherbrooke. Ces statuts ont été revus et commentés par Normand Dussault.
- ❖ Discussion et questions sur les Statuts et règlements :
 - Martin Desmeules suggère de biffer « si elle le désire » du point 3.1 i). Ainsi, l'AG désignera systématiquement chaque année une personne qui vérifiera, l'année suivante, les livres de l'association.
 - Jean Lacroix demande pourquoi il n'existe plus de membre conjoint. Aïcha Achab explique que cela a été fait suite à la recommandation de Normand Dussault dans le but d'alléger le document. Le CA pourra s'il le désire définir les modalités de participation des conjoints. Bernard Bobée signale que le conjoint d'un membre décédé peut obtenir, suite à la recommandation d'un membre actif, le statut de membre honoraire.
 - Robert Dalpé souhaite que l'on ajoute un point 3.4 aux règlements stipulant : « l'assemblée générale des membres se tiendra, dans la mesure du possible, alternativement dans la région de Québec et la région de Montréal ou en tout lieu jugé opportun par le Conseil d'administration ».
 - Jean Lacroix suggère d'ajouter « ou des présents statuts » au début du 3^e paragraphe du point 3.5.
 - Fernand Viens pense qu'au point 4.2 le terme administrateur serait plus adéquat que celui de conseiller.

- Bernard Bobée rappelle que l'AG doit fixer le montant de la cotisation. Jean Lacroix et Sophie Renaud suggèrent un montant de 25 \$.
- Aïcha Achab souligne qu'il incombe aussi à l'AG de fixer le début et la fin de l'année financière. Suite à des discussions, il est proposé par Fernand Viens que celle-ci démarre le 1^{er} septembre et se termine le 31 août, ce qui permettrait à l'AG de se tenir à la fin de l'été ou au début de l'automne.
- Fernand Viens suggère aussi d'ajouter une note stipulant que le générique masculin est utilisé pour alléger le texte et qu'il englobe le féminin.

Sur proposition de Martin Desmeules, appuyée par Bernard Bobée, il est recommandé que les Statuts et règlements soient adoptés en tenant compte des ajouts et modifications suggérés.

Personne ne demandant le vote, la **résolution (AG-10-06-1) est adoptée à l'unanimité**

- ❖ Élection des membres du Conseil d'administration
 - Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection

Sur proposition de Francine Dansereau, secondée par Sophie Renaud, il est proposé que Michel Leclerc et Bernard Bobée agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'élection.

Personne ne demandant le vote, la **résolution (AG-10-06-2) est adoptée à l'unanimité**

- ❖ Durée des mandats

Bien que la durée normale d'un mandat soit de 2 ans, Bernard Bobée signale que, conformément au Statuts et règlements, le mandat du Président, du 2^e Vice-président, du Secrétaire et du 1^{er} Administrateur doit se terminer une année paire. Conséquemment, il se terminera en 2008.

Le mandat du 1^{er} Vice-président, du Trésorier et du 2^e Administrateur doit se terminer une année impaire. Bernard Bobée suggère donc qu'il soit exceptionnellement d'une durée d'un an et se terminera en 2007.

Conformément au point 4.11 des Statuts et règlement, l'AG doit successivement élire : le Président, le 1^{er} Vice-président, le 2^e Vice-président, le Trésorier, le Secrétaire, le 1^{er} Administrateur et le 2^e Administrateur.

De plus, conformément aux règlements, il faudra essayer que les membres élus soient représentatifs des différents corps d'emplois de l'INRS et des différentes unités administratives de l'INRS. Il serait souhaitable que les 2 vp proviennent de régions différentes.

- ❖ Élections :
 - Président

Sur proposition de Francine Dansereau, secondée par Bernard Bobée, il est proposé que Magella Cantin occupe le poste de président de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Magella Cantin est désigné par acclamation au poste de président. **Résolution (AG-10-06-3).**

- 1^{er} Vice-président

Sur proposition de Guy Brisson, secondée par Denise Doyon-Paquet, il est proposé que Francine Dansereau agisse à titre de Vice-président de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Francine Dansereau est désignée par acclamation au poste de 1^{er} Vice-président. **Résolution (AG-10-06-4).**

- 2^e Vice-président

Sur proposition de Magella Cantin, secondée par Martin Desmeules, il est proposé que Sophie Renaud agisse à titre de 2^e Vice-président de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Sophie Renaud est désignée par acclamation au poste de 2^e Vice-président. **Résolution (AG-10-06-5)**

- Trésorier

Sur proposition de Magella Cantin, secondée par Bernard Bobée, il est proposé que Georges Drapeau soit désigné Trésorier de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Georges Drapeau est désigné par acclamation au poste de trésorier. **Résolution (AG-10-06-6).**

- Secrétaire

Sur proposition de Magella Cantin, secondée par Guy Brisson, il est proposé que Aïcha Achab soit désignée au poste de secrétaire de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Aïcha Achab est désignée par acclamation au poste de secrétaire. **Résolution (AG-10-06-7).**

- 1^{er} Administrateur

Sur proposition de Bernard Bobée, secondée par Francine Dansereau, il est proposé que Guy Brisson occupe le poste de 1^{er} Administrateur de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Guy Brisson est désigné par acclamation au poste de 1^{er} Administrateur : **Résolution (AG-10-06-8).**

- 2^e Administrateur

Sur proposition de Francine Dansereau, secondée par Martin Desmeules, il est proposé que Serge Belloncik occupe le poste de 2^e Administrateur de l'association.

Aucune autre candidature n'étant reçue et personne ne sollicitant le vote, Serge Belloncik est désigné par acclamation au poste de 2^e Administrateur. **Résolution (AG-10-06-9).**

❖ Mission de l'Association des retraités et relations avec l'INRS

- Déclaration de l'INRS et Collaboration avec l'Institut : Suivant l'exemple de l'UQAC, le CA provisoire de l'association a demandé à la direction de l'institut d'envisager de rédiger une déclaration affirmant l'appartenance des retraités à la communauté de l'INRS, précisant le soutien matériel qui sera apporté à l'association. La direction de l'INRS prépare actuellement une telle déclaration qui sera soumise à l'association.
- Domaines et modes : la déclaration devrait aussi prévoir les principes de participation et/ou de collaboration des retraités à la vie de l'Institut.

❖ Nomination de comités et officialisation des mandats

Pour répondre aux besoins des membres, l'AG peut créer des comités ayant des tâches spécifiques. Étant donné que l'ensemble des membres n'est pas présent et pour favoriser la participation de tous à la vie de l'association, l'AG de ce jour désignera les responsables de comité qui s'assureront de s'entourer de membres représentatifs de la dispersion géographique et des différentes unités administratives de l'INRS.

- Comité des **Activités sociales** : ce comité sera sous la responsabilité des 2 Vice-présidents afin de proposer des activités répondant aux besoins des membres de la région de Québec et de Montréal.
- Comité sur les **Assurances** : Jean-Pierre Fortin animera ce comité. Il pourra bénéficier de l'expertise de Fernand Viens et de Martin Desmeules.
- Comité pour définir le **rôle des Professeurs honoraires** : Bernard Bobée s'occupera de ce comité en s'adjoignant des professeurs retraités des autres centres de l'INRS.
- Comité sur la **e-Science** : Magella Cantin aura la responsabilité de ce comité.

L'assemblée est levée à 17h00. Les membres sont invités à se rendre dans l'aire de repos pour le cocktail dînatoire offert par l'association.